

[Confinement- COVID-19]

« Participer au soutien de l'économie »

La crise du Covid-19 frappe très durement l'ensemble des français. Dès les premiers jours de confinement, les entreprises non essentielles ont été contraintes de stopper ou de réduire considérablement leur activité. En Pays de la Loire, dans la filière forêt bois, comme dans les autres secteurs de l'économie, les chefs d'entreprises ont dû prendre la mesure de cette crise majeure afin de mettre en place des mesures sanitaires draconiennes avant d'envisager une reprise d'activité partielle.

Atlanbois, proche des entreprises et du terrain

Atlanbois, association interprofessionnelle de la filière bois en région, se mobilise auprès des acteurs pour échanger autour de leurs problématiques et des solutions évolutives et adaptées, mises en œuvre par chacun. Pour Nicolas VISIER, directeur d'Atlanbois, « Les chefs d'entreprises ont très vite pris la mesure des enjeux et suivi les consignes gouvernementales de mise en sécurité de leurs salariés. De l'amont à l'aval de la filière, les conséquences sont et seront importantes ». Les dirigeants des entreprises des Pays de la Loire se mobilisent pour accueillir leurs salariés dans des conditions de travail adaptées à la crise sanitaire et pour relancer partiellement l'activité avec les personnes volontaires. Trois d'entre eux ont accepté de témoigner et nous livrent leurs retours d'expériences.



ATLANBOIS, L'INTERPROFESSION

500 professionnels adhérents

(répartis dans les domaines de la forêt, de la scierie, du commerce, de la construction, de l'énergie, du meuble et de l'agencement mais aussi de la formation, etc.)

Une équipe composée de **11** salariés

La filière bois en Pays de la Loire c'est :

5 départements

367 000 hectares de forêt

7 100 établissements

31 400 salariés

48 établissements de formation

3 dirigeants engagés pour l'emploi et la survie des entreprises

« Préparer l'après en toute sécurité »

Karine BOUHIER, dirigeante de LCA, spécialiste du gros œuvre bois et de l'enveloppe du bâti à La Boissière-de-Montaigu, 40 salariés.



Karine Bouhier, dirigeante de LCA

« La crise est arrivée assez vite, puisque nous travaillons à 80% pour le public, et à 20% pour le privé. Dès le 16 mars, des chantiers se sont arrêtés, et, à l'issue de l'annonce du Président Macron, les choses se sont accélérées. Les chantiers mis en suspens, les 1/3 de nos effectifs ont été contraints de s'arrêter.

Puis, un plan de continuité des activités a été mis en place pour le bureau et la fabrication, avec un protocole comportant les gestes barrières à appliquer. L'activité a donc pu reprendre le 1^{er} avril pour 24% des effectifs, grâce à une reprise progressive des différents chantiers. Aujourd'hui, notre carnet de commandes est encore bien rempli. Nous étions sur une période de poses sur chantier assez faible avant la crise, les temps de travail de nos équipes avaient été légèrement aménagés. Il était prévu un retour à la normale d'ici la fin du mois, mais avec l'arrêt total de la production et de nos chantiers, la reprise va être un peu plus longue que prévu. Nous espérons une reprise plus importante le 20 avril, en commençant par des chantiers où nos équipes ne sont pas en contact avec d'autres corps de métiers, pour leur sécurité, et un retour à la normale au début de l'été. »

« La chaîne économique doit se remettre en route »

Hervé DROUIN, dirigeant Drouin, spécialiste dans la fabrication de contreplaqué peuplier à Mézières-sur-Ponthouin, 140 salariés.



Hervé Drouin, dirigeant Drouin

« Deux jours après l'annonce du Président Macron, 95% de notre clientèle a stoppé son activité. Le 18 mars, la grande majorité de nos commandes était annulée, reportée ou tout simplement impossible à livrer, ce qui nous a contraint à fermer. Nous avons mis nos ateliers en pause deux semaines et demi, et nos équipes au chômage partiel, tout en conservant une petite activité administrative et de livraison pour les quelques sites encore ouverts. Des mesures sanitaires strictes ont été mises en place dans nos ateliers, dans le but de rappeler les gestes «barrière» élémentaires. CSE et CHSCT ont été consultés, afin de travailler ensemble sur ces mesures et de les valider. Les équipes doivent se laver les mains avant et après l'utilisation des machines, mais aussi systématiquement toutes les deux heures. Nous attendons désormais l'arrivée de thermomètres frontaux et avons établi un protocole de désinfection de l'ensemble de l'atelier à la moindre suspicion de contamination.

Cette semaine, quelques entreprises ont redémarré et notre activité a été relancée à environ 75%, pour une semaine dans un premier temps. Mais l'impact économique est très fort. En mars, notre chiffre d'affaires a baissé d'environ 35%, et nous nous attendons à une baisse encore plus conséquente pour le mois d'avril. C'est toute la chaîne qui est bloquée aujourd'hui, et tant que l'activité des grands donneurs d'ordres n'aura pas repris, les négociations resteront bloquées, les artisans et les chantiers en stand-by. L'important est de reprendre progressivement, ensemble, et de prendre toutes les précautions de sécurité pour les équipes. »

« Anticipation et lien social »

Emmanuel LE COZ, dirigeant de MINCO, fabricant de menuiseries hybrides à Aigrefeuille, 250 salariés.

« J'ai senti le vent tourner dès le mois de janvier en voyant ce qui se passait en Chine et nous avons commencé à imaginer un plan de continuité augurant les mesures de confinement qui allaient inévitablement être mises en place. Nous avons d'abord sécurisé les stocks en anticipant sur les approvisionnements. Dès la fin février, nous avons institué les gestes «barrière». Via le CSE, les interventions publiques dans les services, les ateliers, nous avons préparé l'ensemble des collaborateurs aux mesures qui s'annonçaient. Puis le 16 mars, notre production s'est arrêtée. Pendant ces 3 semaines, nous avons évidemment gardé le lien avec les salariés par mail et téléphone. Puis nous avons pris les mesures pour permettre une reprise partielle de l'activité : aujourd'hui, 65 personnes travaillent sur 25 000 m². Nous prenons la température de chacun avant la prise de poste, et nous interrompons la production pendant 2 heures pour ne pas que les équipes se croisent et pour désinfecter l'outil de travail de chacun. Bien sûr, nous devons trouver l'équilibre parce que cela va durer, nous envisageons une reprise progressive, à 30% en avril puis 50% en mai. Mais cela va dépendre aussi de l'évolution de la situation.

Aujourd'hui, nous lançons un appel à tous, pour que la France ne s'arrête pas, pour que les entreprises ne soient pas obligées de procéder à des plans sociaux. Et les consommateurs ont pleinement un rôle à jouer en poursuivant leurs achats, en ne suspendant pas leurs commandes. Nous sommes tous le maillon d'une chaîne humaine, sociale, économique et sanitaire bien sûr. Nous avons une place de choix, celle d'agir et réagir. »



Emmanuel Le Coz, Dirigeant de MINCO

Atlanbois - Bâtiment B

15, bd Léon Bureau - 44200 Nantes

02 40 73 73 30 - info@atlanbois.com - atlanbois.com



RELATIONS MEDIA

padam | Pauline CHOTEAU et Soizic DESAIZE-CHATELIER

10, bd de la Prairie-au-Duc - 44200 Nantes - 02 51 86 19 06

media@padampadampadam.fr | padampadampadam.fr

